



Fédération
Française
du Sport
Adapté

CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA BASKET-BALL ADAPTÉ



BOURGES

DU 26 AU 29 MAI
2023

ENTRÉE
LIBRE



Soutenu par

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

BOURGES
soutient l'exploit !



malakoff
humanis

Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Bourges

Venir à Bourges

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

Fiche(s) engagement

Demande(s) de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mots d'accueil



Le Club de Sport Adapté, l'ASSABourges est heureux d'accueillir l'édition 2023 du championnat de France para basket-ball adapté.

C'est avec une réelle fierté et l'occasion de mettre en avant les personnes en situation de handicap mental ou psychique, de travailler sur l'inclusion et de promouvoir tout le travail effectué sur le terrain par l'ASSABourges en collaboration avec le Comité Départemental de Sport Adapté du Cher, le Comité départemental de Basket du Cher, le Conseil Régional et Départemental du Cher, ainsi que les clubs de basket du département du Cher et les différents partenaires qui s'associent à ce projet.

« Sport » et « Solidarité » seront réunis pour ce bel évènement Berruyer. Les valeurs de performance, de dépassement de soi, de cohésion et d'esprit d'équipe y seront reines pour notre plus grand plaisir.

Nous ne remercierons jamais assez ceux qui nous accompagnent et qui nous font confiance. Nous avons hâte de partager ce moment avec vous et nous espérons une belle compétition autour de festivités et de partage.

L'ASSABourges est très fière de porter et soutenir ce beau projet !

Au plaisir de vous rencontrer et à très vite sur les parquets !



Émilie MABIT,
Présidente du Comité d'Organisation locale



La Région Centre-Val de Loire, soutien emblématique du sport et des sportifs, se réjouit d'être partenaire du championnat de France de para basket-ball adapté à Bourges, ville emblématique du basket.

La Région Centre-Val de Loire est engagée quotidiennement aux côtés du mouvement sportif. Elle mène au long cours une politique ambitieuse et déterminée autour de quatre piliers : l'accès au sport pour tous, l'aménagement du territoire sportif, le soutien aux athlètes de haut niveau et l'aide à la structuration des clubs.

Ce soutien au sport a été renouvelé en 2022 avec l'écriture d'une nouvelle feuille de route pour le sport en région qui vise à toujours plus développer le sport sur notre territoire grâce à la professionnalisation des encadrants de clubs, au soutien accru au parasport, à l'accompagnement de la formation des jeunes sportifs vers le haut niveau.

Les clubs, les associations, le sport animent notre territoire tout au long de l'année, chaque week end, au quotidien. Le public est toujours au rendez-vous, les pratiquants toujours plus motivés. Le sport a repris sa place dans notre société. C'est dans ce contexte que notre Région s'est engagée pleinement pour faire des grands événements sportifs internationaux du rugby en 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, un moment de partage et de pratique du sport pour chacune et chacun.

Nous voulons particulièrement saluer et remercier les organisateurs et bénévoles qui, par leur dévouement, contribuent à la réussite de cet événement. Nous souhaitons rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui répondent présents pour le collectif en cette période. Bienvenue aux compétiteurs et nous souhaitons un beau succès sportif et du spectacle pour cette compétition.



François BONNEAU

Président du conseil régional Centre Val de Loire



Mohamed MOULAY,

Conseiller régional délégué aux Sports et aux JOP 2024

L'Association Sport et Séjour Adapté de Bourges (ASSAB) est un acteur incontournable du sport adapté dans notre département depuis de nombreuses années. Le club accompagne et encadre 225 licenciés à la pratique de huit activités sportives.

Il est un habitué de l'organisation de manifestations sportives et franchit un nouveau palier, cette année, en accueillant, à Bourges, les championnats de France de para basket-ball.

Au nom des élus du Département du Cher, je tiens à féliciter le président Stéphane Feugueur, son équipe de bénévoles, ainsi que le comité d'organisation créé pour l'occasion et dirigé par Emilie Mabit, pour cette belle fête du para basket d'ampleur nationale que vous avez orchestré sur notre territoire.

700 joueurs et joueuses sont attendus sur les parquets afin de partager des valeurs de performance, de dépassement de soi, de cohésion et d'esprit d'équipe.

Le Conseil départemental se retrouve dans ces valeurs et je rappelle que nous consacrons une part importante de notre budget en faveur des personnes en situation de handicap (plus de 60 millions d'euros).

En ce sens, les actions de terrain du Conseil départemental, de l'ASSAB et du comité départemental de sport adapté du Cher sont complémentaires. J'en profite ici pour redire combien nos équipes de la direction des personnes en situation de handicap réalisent un travail formidable au quotidien.

Pour que la fête soit belle, j'invite les habitants de notre beau et dynamique département à aller applaudir ces basketteuses et basketteurs venus de toute la France.

Je souhaite à l'ASSAB une belle réussite dans l'organisation de cette compétition et j'encourage toutes les équipes à donner le meilleur d'elles-mêmes afin d'offrir un superbe spectacle sportif.



Jacques Fleury,
Président du Conseil départemental du Cher



Bourges soutient l'exploit !

Du 26 au 29 mai, Bourges est fière d'accueillir le Championnat de France para **BOURGES** basket-ball adapté 2023.

Bourges est une ville sportive. Nous aimons recevoir de grands évènements sportifs qui contribuent à faire rayonner notre ville au niveau national et international.

Bourges est aussi la capitale du sport féminin et la place forte du basket féminin avec son équipe du Tango Bourges Basket, quinze fois championne de France !

À Bourges, ville bienveillante, nous sommes attachés à ce que chacune et chacun, quels que soient son âge, son sexe ou son handicap, puissent pratiquer une activité sportive.

Le sport est un formidable facteur d'intégration et de lien social. C'est essentiel.

Organisé par l'Association Sport et Séjour Adapté de Bourges, ce championnat de France va rassembler 700 joueuses et joueurs et une soixante d'équipes.

C'est une très belle occasion, à un an des Jeux Olympiques de Paris 2024, de promouvoir le sport adapté.

Je tiens à remercier les dirigeants et les membres de l'Association Sport et Séjour Adapté de Bourges et tous les bénévoles, pour leur mobilisation totale dans l'organisation de ce championnat de France. Sans eux rien ne serait possible.

J'invite tous les spectateurs à encourager ces jeunes athlètes en situation de handicap mental qui vivent totalement leur passion pour le sport.

Je souhaite aux compétiteurs, aux organisateurs et aux spectateurs une très belle édition 2023 du championnat de France de para basket-ball adapté.



Yann GALUT,
Maire de Bourges



Lorsqu'en juillet dernier, le Comité d'Organisation Local m'a présenté l'évènement et interrogé pour savoir si le Comité du Cher de Basket-Ball voulait être partie prenante, il ne m'a pas fallu très longtemps pour convaincre les membres du Comité Directeur.

Non seulement nous souhaitons nous impliquer, mais voulions être co-organisateur !

C'est donc avec une joie non dissimulée que nous avons grand plaisir à être présent car cette compétition s'inscrit totalement dans le programme du VIVRE ENSEMBLE -VxE- porté par la FFBB, et décliné à cette occasion en Basket Inclusif, qui permet d'offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique la possibilité de jouer au basket.

Notre mission est d'accueillir tous les pratiquants, proposer et développer toutes les formes de basket et animer notre territoire : le département du Cher.

Soutenu par nos partenaires du réseau, Ligue Centre-Val-de-Loire de Basket-Ball et Conseil Départemental du Cher, je vous invite à venir nombreux vous immerger dans cette manifestation et venir nombreux encourager le millier d'athlètes attendus dans la douzaine de sites de compétition.

Excellents CFPBBA#23 !



Philippe GRIMAL,
Président du Comité du Cher de Basket-Ball



Être aux côtés de l'Association Sport et Séjour Adapté de Bourges, organisateur du Championnat de France Para Basket Adapté et être aux côtés des sportifs, des bénévoles et des partenaires est un plaisir pour le Comité Départemental Sport Adapté du Cher.

Une compétition est toujours un évènement, et toujours des défis à relever collectivement, qu'ils soient sportifs pour les compétiteurs, d'accompagnement pour les bénévoles ou les partenaires, c'est aussi toujours une dynamique, un moment de partage, une fête qui permet la valorisation de la performance.

Votre participation à ce Championnat de France fera la promotion des valeurs du Sport Adapté : bien être, épanouissement, autonomie, citoyenneté.

Ce sera l'opportunité pour le CDSA 18 de promouvoir le Sport Adapté et de rendre plus accessible la pratique sportive en partageant nos différences.

Je vous souhaite à tous et à toutes une belle réussite et un bon championnat.

A bientôt de vous accueillir.



Jean Chambon,
Président CDSA 18

Bienvenue dans le Cher



Le Cher est un département de la Région Centre-Val de Loire en France et tire son nom de la rivière. L'Insee et la poste lui attribuent le code 18. Sa préfecture est Bourges, et ses sous-préfectures sont Vierzon et Saint-Amand-Montrond.

Le Cher s'étend sur 7 235 kilomètres carrés. Le Cher formait autrefois avec la Province de l'Indre en Berry. Elle est limitrophe des départements de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Loiret, de la Nièvre, de l'Allier et de la Creuse. Bordé au Sud par les premiers contreforts des hauts plateaux centraux, à l'Est par les douces collines du Sancerrois, bordé par les bords de Loire, le département débouche à l'Ouest sur la Champagne Berry et au Nord-Ouest jusqu'à la plaine de Sologne.

Il s'agit d'un territoire rural cachant un important patrimoine agricole qui illumine ses frontières de "granges à canopée". Ces structures servent à diverses fins, à savoir protéger les portes des éléments et étendre leur portée, comme fournir un abri aux personnes et aux équipements pendant les tempêtes. Les "granges pyramidales" sont endémiques au nord du Cher.



Le Cher offre également un environnement propice à l'évasion et à la découverte de la nature : visitez les nombreux parcs et jardins du département, descendez les canaux de la Loire, et sillonnez le chemin du Berry à cheval ou en VTT.

Comme de nombreuses régions françaises, le Cher réserve des surprises aux gourmands. Crottins de Chavignol, sablés de Nançay, la Forestine de Bourges est l'un des produits les plus connus en France et dans le monde est bien sûr le vin de Sancerre. Ce vin rouge, connu depuis le VI^{ème} siècle, fut plus tard considéré comme le meilleur par le Duc Jean de Berry.

Bienvenue à Bourges



Bourges est une ville située au cœur de la France, chef-lieu du département du Cher. Cette commune d'environ 60 000 habitants est composée de divers atouts touristiques, patrimoniaux, culturels et sportifs.

Il s'agit de la commune la plus peuplée du département et la troisième commune la plus peuplée de la région Centre-Val de Loire, après Tours et Orléans. Au centre d'une aire d'attraction de 174 160 habitants en 2020, l'aire d'attraction de Bourges est la 65e de France et la 3e de la région.



Dans son centre-ville, le **Palais Jacques Cœur** est, après la Cathédrale Saint-Étienne, l'autre monument emblématique de la ville. Certains le considèrent comme l'un des plus beaux édifices gothiques civils de France !

Inscrite au sein de la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco, la **Cathédrale Saint-Étienne** de Bourges est le joyau de la ville. Elle accueille chaque année plus de 600.000 visiteurs.



Une pause nature en plein cœur de Bourges, ça vous dit ? Alors direction les **Marais de Bourges**, un véritable petit paradis de verdure, jardins potagers et d'eau fraîche !

Venir à Bourges



Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire,
18000 Bourges

En voiture

AUTOROUTE A71 :

Paris - Orléans – Vierzon

AUTOROUTE A20 :

Toulouse - Montauban - Limoges - Châteauroux - Vierzon

AUTOROUTE A85 :

Nantes - Cholet - Tours - Saint-Aignan - Vierzon

Lyon :

Itinéraire recommandé 3h10

342 km Autoroute A71 E11, Autoroute A71 Autoroute A89, E11, E70 Saint-Amand Montrond, Montluçon, Clermont-Ferrand, Thiers

Carburant : 37,60 € | Péage : 33,80 €

Bordeaux :

Itinéraire recommandé 4h15

490 km A10 E5 Tours, Poitiers, Niort

Carburant : 53,68 € | Péage : 47,70 €

En train/TGV

- PARIS AUSTERLITZ - BOURGES (2H)
- TOULOUSE - VIERZON - BOURGES (6H30)
- NANTES - BOURGES (3H) / NANTES - ST PIERRE DES CORPS - BOURGES (4H)
- LYON - BOURGES (3H30)
- BORDEAUX - ST PIERRE DES CORPS - BOURGES (3H30 ou 5H)

Comité d'organisation local

Présidente du COL
Madame Émilie MABIT

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Jean Yves SERON
Secrétaire général	Séverine CHEVREAU
Commission Coordination / Logistique	Émilie MABIT
Commission Sportive	Céline SANCHEZ
Commission Médicale	Daniel BESSON
Commission Restauration	Jean Yves SERON
Commission Partenariats / Hébergement	Jean Yves SERON, Pierre Etienne GRENIER
Commission Communication	Lucille JOLY
Commission Animation / Bénévolat	Marie Claire AMOROSO/ Corinne SOUSA
Commission Développement Durable	Catherine FOURTY
Cadre technique national para basket-ball adapté	Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Philippe COM com.philippe@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale para basket-ball adapté	Jean-Claude RIBERT jean-claude.ribert@sportadapte.fr



COL France para basket-ball adapté 2023 ASSABourges – Émilie MABIT

Maison des associations
28 rue Gambon
18000 Bourges

06 11 49 67 23
assab.franceparabasket2023@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 26 mai 2023

14h00 - 19h00

Accueil des délégations **au Prado**

19h00 - 20h00

Cérémonie d'ouverture **au Prado**

20h00

Repas **au Prado**

21h00

Réunion des entraîneurs **au Prado**

Samedi 27 mai 2023

9h00 - 12h00

Matches de poule (*lieu des matchs par secteur en fonction du niveau de compétition p.18-19*)

11h00 - 14h00

Repas **au Prado**

14h00 - 18h00

Matches de poule

20h00

Repas **au Prado**

Dimanche 28 mai 2023

9h00 - 12h00

Matches de poule (*lieu des matchs par secteur en fonction du niveau de compétition p.18-19*)

11h00 - 14h00

Repas **au Prado**

14h00 - 18h00

Matches de phases finales et classements

20h00

Repas de gala **à la Halle au blé**

Lundi 29 mai 2023

9h00 - 11h30

Matches de phases finales et classements

10h30

Distribution des paniers repas **au Prado**

11h30

Remise des récompenses **au Prado**

13h00

Fin du championnat

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 21 avril 2023.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 26 mai de 14h00 à 19h00
Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire, 18000 Bourges

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de basket-ball en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de 11h00 à 14h00

Ils auront lieu à/au :

**Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire, 18000 Bourges**

La soirée de gala du dimanche soir aura lieu :

**Dimanche 28 mai 2023 à partir de 20h
Halle au blé
8 Rue Paul Commenge, 18000 Bourges**

Les paniers repas du lundi midi seront distribués :

**Lundi 29 mai 2023 à partir de 10h30
Au Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire, 18000 Bourges**

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para basket-ball adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para basket-ball adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN basket-ball

Modalités d'inscription

Le championnat de France para basket-ball adapté relève du règlement basket-ball FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para basket-ball adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualitative
Les résultats officiels de la compétition qualitative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite au cas où la région, le zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualitative.

Le référent championnat de France de la CSN para basket-ball adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Jean-Claude RIBERT** – jean-claude.ribert@sportadapte.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **vendredi 21 avril 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 21 avril 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para basket-ball adapté – Jean-Claude RIBERT – et le Cadre technique national de la discipline – Sabila MOUALA – est programmée le :

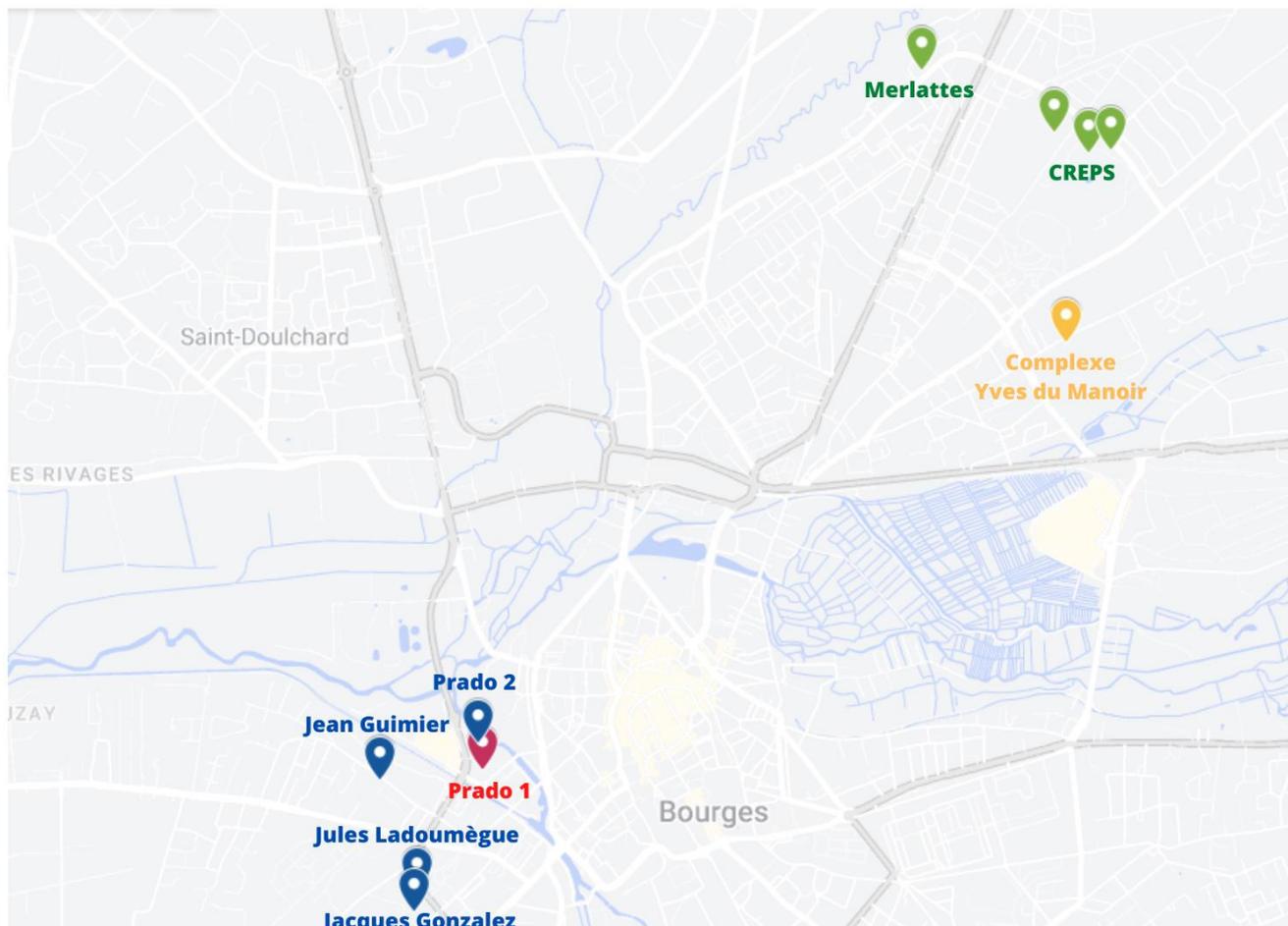
Vendredi 26 mai 2023 à 21h00
Au Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire, 18000 Bourges

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à jean-claude.ribert@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Les gymnases seront ouverts 1h avant le début des rencontres.



Niveaux de compétition par secteur

- **BCD GARÇONS NIVEAU 1**
- **BCD GARÇONS NIVEAU 2**
- **ABC GARÇONS NIVEAU 1 ET 2**
- **ABC ET BCD FILLES NIVEAU 1 ET 2**

NIVEAU	LIEU DE COMPÉTITION	RESTAURATION (samedi et dimanche midi)	RESTAURATION (vendredi, samedi soir)	RESTAURATION (lundi midi)	TEMPS DE TAJET DEPUIS LE LIEU D'ACCUEIL (Palais des sports du Prado)
BCD Niveau 1	<p>Gymnase Jules Ladoumègue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 82 boulevard de l'Avenir, 18000 BOURGES <p>Gymnase Jacques Gonzalez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 82 Boulevard de l'Avenir, 18000 BOURGES <p>Gymnase Jean Guimier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue de Vauvert, 18000 BOURGES <p>Gymnase du Prado 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES 	<p>Palais des sports du Prado, Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES</p>			<p>Gymnase Jules Ladoumègue : 700 m – 3 min</p> <p>Gymnase Jacques Gonzalez : 750 m – 3 min</p> <p>Gymnase Jean Guimier : 600 m – 3 min</p> <p>Gymnase du Prado 2 Sur place</p>
BCD Niveau 2	<p>- Gymnase CREPS de Bourges - Halle 1 CREPS de Bourges - Halle 2 CREPS de Bourges</p> <ul style="list-style-type: none"> • 48 av. du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES <p>Gymnase des Merlattes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Louise Michel, 18000 BOURGES 	<p>Restaurant CREPS de Bourges, 48 av. du Maréchal-Juin, 18000 BOURGES</p>	<p>Palais des sports du Prado, Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES</p>	<p>Palais des sports du Prado, Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES</p>	<p>CREPS de Bourges : 4,7 km – 10 min</p> <p>Gymnase des Merlattes : 4,2 km – 10 min</p>
ABC masc. Niv. 1 & 2	<p>Complexe sportif Yves du Manoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 70 rue de Turly, 18000 BOURGES 	<p>Palais des sports du Prado, Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES</p>			<p>Complexe sportif Yves du Manoir : 3,4 km – 8 min</p>
ABC & BCD fém. Niv. 1 & 2	<p>Palais des sports du Prado :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES 	<p>Palais des sports du Prado, Rue du Champ de Foire, 18000 BOURGES</p>			<p>Palais des sports du Prado : Sur place</p>

Équipements sportifs

- Short et maillot de basket avec numérotation devant et derrière.
- Pas de tee-shirt visible sous le maillot.
- Chaque équipe doit posséder deux jeux de tenues de couleurs différentes.
- L'organisation fournira les ballons des matchs.
- Les équipes devront apporter leur ballon d'échauffement.

Pour raison sanitaire, chaque joueur devra avoir en possession sa gourde sur toute la durée de l'évènement.

Utilisation de l'e-marque pour le championnat. Merci de veiller à ce que chaque joueur(se) conserve le même numéro de maillot durant toute la durée de championnat (numéro à indiquer dans la fiche engagement).

Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueur AB sur le terrain est de 2 au minimum.
- **Classe BCD en masculin** : équipe constituée de 12 joueurs BC et CD exclusivement
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Pendant une rencontre, le nombre de joueuse AB sur le terrain est de 1 au minimum.
➔ **Les rencontres féminines se dérouleront en 3x3 avec un ballon FIBA de taille 6.**
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses BC et CD exclusivement
➔ **Les rencontres féminines se dérouleront en 3x3 avec un ballon FIBA de taille 6.**

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes	Séniors	Vétérans
2022 - 2023	2004-2005*	2003 et avant	****

**Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les moins de 18 ans. Un certificat du surclassement délivré par un médecin du sport sera exigé lors de l'inscription et au début de la compétition. Il devra stipuler l'autorisation de la pratique du basket-ball en compétition dans la catégorie immédiatement supérieure.*



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 21 avril 2023**
Maison des associations, 28 rue Gambon, 18000 Bourges
06 11 49 67 23 assab.franceparabasket2023@gmail.com

N° Affiliation:	Nom de l'association ou établissement :	
Adresse:		
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :		
Tel.:	Mail:	Tailles t-shirts encadrants:

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	35€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 26 mai soir au lundi 29 mai midi (hors petit déjeuner)	95€		

Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	15€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi 26 mai soir au lundi 29 mai midi (hors petit déjeuner)	75€		

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

TOTAL

Par virement, chèque bancaire ou postal à l'ordre de **ASSABourges**

ASSOC. ASSAB

Banque : CREDIT AGRICOLE

IBAN FR76 1480 6180 00720115 0613 602/CODE BIC AGRIFRPP848

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de.....euros

N° de chèque :

De la banque :

Date & signature

FICHE ENGAGEMENT

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 21 avril 2023**
 Maison des associations, 28 rue Gambon, 18000 Bourges
 06 11 49 67 23 assab.franceparabasket2023@gmail.com

N° Affiliation:	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	
Masculin: ABC <input type="checkbox"/> BCD <input type="checkbox"/>	Féminin : ABC <input type="checkbox"/> BCD <input type="checkbox"/>

	N° Licence	Prénom et nom	Date de naissance	Sexe	Classification	Taille t-shirt	Date et lieu qualification	Numéro de maillot
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative ainsi qu'une feuille de match. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type par équipe page 25 ou la fiche type individuelle page 26.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du basket-ball.

Signature du Président :

Visa du comité départemental

Signature du Président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transférera à la CSN de ladiscipline.

Je soussigné(e) M./M^{me}

.....
représentant de l'association demande dérogation pour que l'équipe

.....
participe au championnat de France para basket-ball adapté, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
 - Autre motif
-

Visa et signature responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de ladiscipline.

Je soussigné(e) M./M^{me}

.....
représentant de l'association demande dérogation pour que M./M^{me}

.....
 n° licenceparticipe au championnat de France para basket-ball adapté,
 pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para basket-ball adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être évoquée à tout moment par mes soins et par écrit. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à.....le.....

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France para basket-ball adapté à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être évoquée à tout moment par mes soins et par écrit. La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à.....le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Maison des associations,
28 rue Gambon, 18000 Bourges
06 11 49 67 23
assab.franceparabasket2023@gmail.com**

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 21 avril 2023 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN) ainsi que la feuille de match**
- Fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

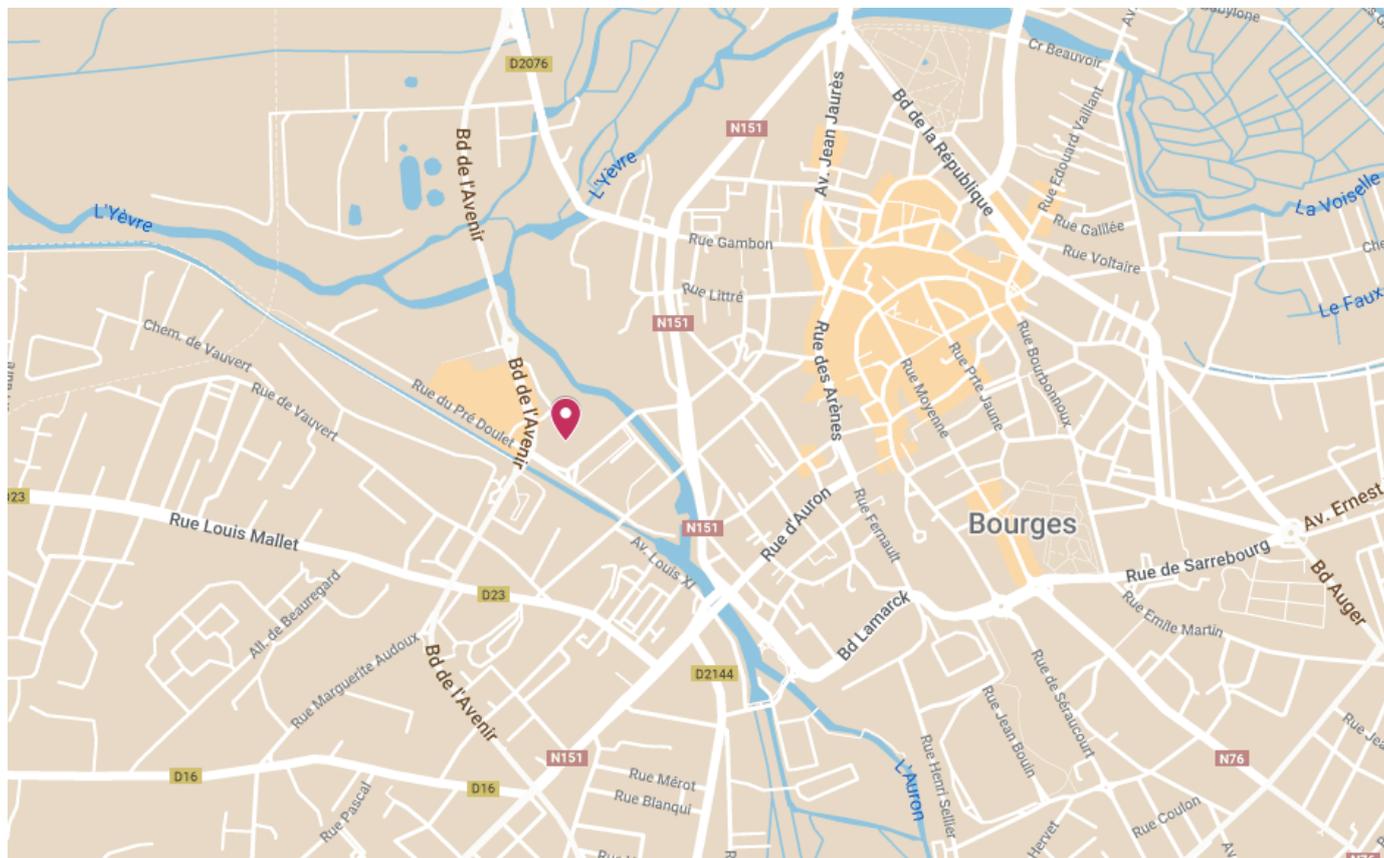
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès du site d'accueil



Palais des Sports du Prado
Rue du Champ de Foire
18000 Bourges

Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres du lieu d'accueil
Camping Bourges	26 Bd de l'Industrie, 18000 Bourges 02 48 20 16 85	6 personnes max 29 m ² 2 chambres Pour 7 nuits 434 €	10 min
Auberge de jeunesse	22, rue Henri Sellier 18000 Bourges 02 48 24 58 09	Nuit individuel : de 24 € à 38 €	15 min
Campanile	Route De Vierzon - Route Nationale 76, 18230 Bourges 02 48 70 20 53	Nuit Chambre double 74€	10 min
B&B Hôtel BOURGES	2 Allée Charles Pathé, 18000 Bourges, France	Nuit à partir de 57€	15 min
HotelF1 Rénové	Le Subdray Le César, 18570 Bourges, France 02 48 26 54 55	Nuit à partir de 47€	20 min
Brithotel	66 Av. d'Orléans, 18000 Bourges 02 48 70 49 84	Nuit à partir de 67€	5 min
Kyriad	15, Allée Icare - 18000 Bourges 02 48 20 14 30	65€ chambre double 10€ petit déjeuner stipuler la venue pour le championnat	15 min
CREPS	48 Av. du Maréchal-Juin, 18000 Bourges 02 48 48 01 44	Contactez l'ASSAB	20 min
Ibis	Rue Vladimir Jankelevitch Quartier du Prado, 18000 Bourges France 02 48 65 89 99	Nuit à partir de 80€	2 min
Hôtel première classe	ZAC DE L'ECHANGEUR, 18000 Bourges 02 48 20 89 29	A partir de 37€	20 min
Ace Hôtel Bourges	2 rue Joseph Aristide Auxenfans ZAC de l échangeur, A 71 sortie n°7, 18000 Bourges France 02 48 50 30 30	A partir de 58€	20 min



Partenaires institutionnels

Soutenu par



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaire Principal FFSA



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

Partenaires Locaux

